



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Tarn

Service Juridique (SJ)

n° 25-1159

Affaire suivie par :

Philippe Cantier

Tél : 05 67 76 58 86

Mél : philippe.cantier@ac-toulouse.fr

69 Avenue Maréchal Foch

81013 ALBI

ARRETE RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE DU TARN

**Pour le Recteur
et par délégation**

**L'inspectrice d'académie
Directrice académique
des services de l'éducation nationale**

Arrêté modificatif n°3

Vu l'arrêté du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale d'action sociale, des commissions académique et départementales d'action sociale et de la commission centrale d'action sociale ;

Vu le décret du 14 septembre 2020 nommant Madame Marie-Claire DUPRAT Inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale ;

Vu les résultats du scrutin du 1^{er} décembre au 08 décembre 2022 relatif aux élections relatif au comité social d'administration académique ;

Vu les propositions présentées par les organisations syndicales et la Mutuelle générale de l'éducation nationale ;

Vu les arrêtés du 17 janvier 2023, du 20 décembre 2023 et du 18 mars 2024 relatifs à la composition de la commission départementale d'action sociale ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

La commission départementale de l'action sociale (CDAS) du département du Tarn est ainsi composée :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires :

- Madame Marie-Claire DUPRAT, Inspectrice d'académie, Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale, Présidente,
- Monsieur François GIOVANNINI, Principal du collège Saut de Sabo de Saint Juery.

Membres suppléants :

- Madame Carmen DARDIER, Secrétaire générale par intérim de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du Tarn,
- Monsieur Freddy TOMMASI, Principal du collège Louisa Paulin de Réalmont.

REPRESENTANTS DES FEDERATIONS DES PERSONNELS

FSU : 3 titulaires - 3 suppléants

Membres titulaires :

- Monsieur Bastien ALBERTY,
- Madame Valérie CLERC,
- Madame Hélène GALLICHET.

Membres suppléants :

- Monsieur Benoît FOUCAMBERT,
- Madame Joëlle JALABERT
- Monsieur Mathieu MOLES.

UNSA Education: 1 titulaire - 1 suppléant

Membre titulaire :

- Monsieur Yann LEMONSU.

Membre suppléant

- Madame Claire MAGES.

FNEC FP FO : 1 titulaire - 1 suppléant

Membre titulaire

- Monsieur Jean-François MAZALEYRAT.

Membre suppléant

- M. Bruno TOÏGO.

REPRESENTANTS DE LA MGEN : 5 titulaires, 5 suppléants

Membres titulaires :

- Monsieur Franck GERARD,
- Madame Nathalie TRILLES,
- Monsieur Thierry ARTIGUES,
- Madame Sylvie DI SCALA,
- Madame Florence DURAND.

Membres suppléants :

- Monsieur André ALBOUY,
- Monsieur Jean-Marie GUY,
- Madame Véronique ALBOUY,
- Madame Véronique ARDIOT,
- Monsieur Bernard VIDAL.

ARTICLE 2 :

En cas d'empêchement de la Présidente, son remplacement est assuré par la secrétaire générale par intérim de la DSDEN du Tarn.

ARTICLE 3 :

Une commission restreinte pourra être constituée afin de se réunir en urgence entre deux sessions de la commission départementale.

ARTICLE 4 :

Les autres dispositions de l'arrêté du 17 janvier 2023 relatif à la composition de la commission départementale d'action sociale demeurent inchangées.

ARTICLE 5 :

La secrétaire générale de la DSDEN du Tarn est chargée de l'exécution du présent arrêté.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département et mis en ligne sur le site de la DSDEN du Tarn.

Fait à Albi, le 24 mars 2025.

**L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'éducation nationale du Tarn**


Marie-Claire DUPRAT